

Assemblée générale USB Badminton

Dimanche 16 octobre 2016 (19h15 – 19h45)

Présents

Gilbert MATHIEU président USB, Coraline FRASZCZAK, Eric et Caroline CHEVRON, Bastien CHAUVIN, Nathalie CLOSSA, Joffrey DEBONNAIRE, Roland JAMAULT, Laurent PASCAL.

Rapport moral

Activité.

Lors de la saison écoulée, la section badminton a atteint un niveau historique avec 39 adhérents. Pour permettre un accès au jeu de tous, la section tennis nous a gracieusement octroyé une demi-heure de son créneau du jeudi ce qui nous a permis de scinder la séance en 2 cours enfants/adultes. Nous remercions chaleureusement la section tennis pour ce « prêt ». Il a également été décidé lors de la saison passée de limiter l'accès à l'activité aux jeunes enfants afin de pouvoir gérer le nombre de joueurs et de garantir les meilleures conditions de jeux à tous. Désormais les enfants sont accueillis à partir de 8 ans.

Comme les années précédentes, l'activité « badminton » reste une activité de loisir et le club n'est pas affilié à la fédération française de badminton (FFBAD).

Matériel.

Les investissements entamés l'an dernier grâce aux cotisations et à la subvention de 250€ de la communauté de communes se poursuivent. L'objectif est de pouvoir disposer de 3 jeux de matériels (raquettes, volants) autonomes répartis entre les différents animateurs de la section pour optimiser l'organisation et l'encadrement des séances. Deux sacs sont déjà opérationnels, l'investissement en matériel se portera cette année sur la constitution de ce troisième sac.

En parallèle de cet équipement, les achats se portent comme tous les ans sur :

- le remplacement des raquettes enfants dont la durée de vie est courte,
- l'achat des boîtes de volants nécessaire pour la saison.

Cotisation et participation.

Cette année la cotisation reste inchangée et s'élève à 5 euros.

Les enfants sont acceptés à partir de 8 ans.

Pour que les séances « enfant » se déroulent dans de bonnes conditions et pour permettre des conditions de jeu et de progression optimales, un règlement de bonne conduite est instauré cette année. Il est à signer par l'enfant et son responsable légal.

Enfin une tenue de sport adaptée est exigée pour la pratique du badminton dans la salle.

Créneaux.

Devant le nombre de participant toujours élevé et avec l'accord de la section tennis qui nous laisse cette année encore une demi-heure supplémentaire le jeudi, les créneaux horaires restent identiques à l'année passée :

- le jeudi de 17h15 à 19h30,
- le dimanche de 17h00 à 19h00.

La séance du jeudi est divisée en deux. De 17h15 à 18h30, priorité au jeu et à la formation des enfants, de 18h15 à 19h30, créneau des adultes.

Les séances du jeudi et l'encadrement des enfants sont pris en charge par Laurent Pascal.
L'encadrement des séances du dimanche est assuré par Roland Jamault.

Constitution du bureau.

Joffrey Debonnaire, le président de la section Badminton depuis 2 ans quitte le bureau . Les 2 autres membres du bureau remettent en jeu leur siège si des personnes souhaitent s'investir.

A l'unanimité des votants, le bureau se compose pour la saison 2016-2017 de :

Adrian Gouy – Président.

Laurent Pascal – Trésorier.

Roland Jamault – Secrétaire.